



	Editorial	2
	Message de Mr Pierre Ronget	3-4
	Hepia	5-6
	Notre CENTENAIRE ACL	7-8
	Assemblée générale ACL 2008	9-17
	Pertes et profits - Bilan 2008 - Budget 2009	18
	Membres du comité central	19
	Présidents et délégués de sections	20

Une plate-bande de plantes vivaces

Une plate-bande de vivaces – un joyau dans un jardin! – est placée au cœur de celui-ci, bien exposée à la lumière. Elle est entrecoupée de quelques plantes solitaires, arbustes ou conifères. Ces derniers donnent un beau relief à ce lieu en hiver.

Cet endroit privilégié commence à bouger avec les premiers rayons de soleil de l'hiver. Il fleurit dès les premiers jours du printemps par les plantes bulbeuses plantées en touffes par-ci, par là. Ensuite avec les beaux jours du printemps tout se réveille. D'abord ce sont les feuilles qui se développent et ensuite les fleurs qui sont de toutes les couleurs: blanches, jaunes, roses, rouges, mauves et violettes.

Le choix judicieux des plantes et leur association garantit une abondance de floraison tout au long de l'année qui émerveille tant l'œil que l'odorat.

Pour que cette plate-bande soit telle, l'architecte de cette œuvre doit avoir une connaissance parfaite du lieu d'implantation et une

expérience professionnelle importante, lui permettant de marier tous les facteurs menant à la réussite de l'ouvrage. Le jardinier ensuite doit veiller à ce que la plantation soit faite dans de bonnes conditions.

Mais ce n'est pas tout: maintenant commence l'entretien, la mauvaise herbe doit être gérée dès le départ. Plus tard il faut donner aux plantes fragiles de la lumière et tailler les plantes envahissantes. Des plantes disparaissent... il faut les remplacer.

Avec le temps, des parties deviennent démodées ou trop âgées: il faut les changer ou les réactualiser.

Comme vous pouvez constater, une plate-bande de plantes vivaces a beaucoup de similitude avec la vie associative. En ce qui concerne l'ACL, nous sommes au début du printemps et une floraison abondante est en préparation.

Andreas Wigger
Président central ACL

Cinq ans après

La possibilité qui m'est offerte de m'exprimer dans le rapport annuel de l'ACL est le signe manifeste d'une collaboration chaleureuse entre l'institution scolaire et l'Association des anciens de Châtelaine et de Lullier.

Que le comité soit très chaleureusement remercié de son soutien et de sa bienveillance.

Dès 2004, le Centre de formation professionnelle nature et environnement (CFPne) a été confronté aux exigences de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, qui ignore malheureusement la formation plein temps dans le domaine horticole et agricole.

L'application des nouvelles ordonnances implique nécessairement une métamorphose des programmes, mais l'évolution envisagée par le CFPne préserve l'esprit qui anime l'école depuis des décennies.

Avec le soutien des associations professionnelles et de l'ACL, une réflexion a été menée afin de maintenir l'ensemble des formations offertes à Lullier et d'assurer ainsi la qualité et la pérennité de la formation.

Comme prévu, l'Ecole pour fleuriste propose depuis septem-

bre 2008 un CFC en école plein temps. Il pourra être complété par une formation d'école supérieure visant à donner aux élèves des compétences et des connaissances égales voire supérieures à celles proposées aujourd'hui.

Quant à l'école d'horticulture, elle doit relever le défi lié à la nouvelle loi et élaborer à un projet ambitieux et porteur d'avenir. Il se traduit de la manière suivante:

- * Quatre années d'enseignement théorique et pratique en école dans cinq métiers (floriculture, pépinière, paysagisme, culture maraîchère et arboriculture fruitière) avec la possibilité d'obtenir de deux à cinq CFC.
- * Une maturité professionnelle sciences naturelles intégrée au cursus.
- * Un tronc commun en 1^{ère} et 2^{ème} année.
- * Un stage professionnel en

entreprise de 100 jours.

- * Une spécialisation professionnelle en 4^{ème} année.

Ce projet prendra corps dès septembre 2009 et permettra aux élèves de bénéficier, comme par le passé, d'une formation complète et généraliste dans les métiers de l'horticulture et de l'agriculture. Ainsi, le CFPne restera au service de la Suisse romande, de la Suisse alémanique et italienne, ainsi que de la région frontalière de Genève.

Il convient de rappeler que l'Office fédéral de la formation et de la technologie a reconnu la spécificité de la formation offerte au Centre de Lullier, qui est à la fois une «école de métiers» et une «entreprise formatrice», pour reprendre les termes du directeur adjoint de l'Office. Cette ouverture des autorités fédérales est réjouissante, car elle constitue les prémices d'une reconnaissance plus générale.

Le CFPne suit avec attention le travail effectué par *Jardin Suisse*

qui débouchera sur l'édiction des futures ordonnances des métiers de la terre. Le Centre de Lullier adaptera alors son système de formation. Les trois options de l'horticulture enseignées actuellement évolueront en fonction des exigences de *Jardin Suisse* et pourraient se réduire à deux domaines: paysagisme et production.

Le directeur du CFPne est heureux de constater que les autorités genevoises ont cautionné pleinement le projet élaboré par l'ensemble des acteurs du Centre de Lullier et sont prêtes à défendre la seule école plein temps de Suisse dans le domaine de l'horticulture et l'agriculture.

Je quitte la direction du Centre de Lullier le 31 juillet de cette année. Je souhaite plein succès à la personne qui me succèdera et qui aura le plaisir d'affiner la réflexion et de mettre en place la formation d'horticulteur complet revisitée.

Pierre Ronget
Directeur CFPne

hepia

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

hepia - une entité, deux sites

Nous préparons les étudiant-e-s à affronter les défis de demain, avec compétence et conscience. C'est sous ce crédo que cette école de la HES-SO, issue de la réunion de l'EIG – Ecole d'ingénieurs de Genève et de l'EIL – Ecole d'ingénieurs de Lullier, accompagne ses étudiants. Sous une nouvelle direction depuis le 1^{er} janvier 2009, hepia adoptera de manière définitive cette identité dès la rentrée 2009-2010. Une réorganisation matérielle accompagne ce changement et nous définissons de nouvelles stratégies résolument axées sur la notion de technologies au service de la gestion optimale des moyens et des ressources.

Le site de Lullier restera une des entités physiques d'hepia mais concentrera les activités nécessitant un cadre semi-naturel et des espaces de création dans la nature. La collaboration avec le Centre de Formation Profession-

nelle nature et environnement apporte de multiples avantages aux deux écoles et de nouvelles formes de coopération devront être développées.

Formations

Les filières regroupées initialement au sein de l'EIL (Agronomie, Architecture du Paysage, Gestion de la Nature) offrent à leurs étudiant-e-s une formation de haute qualité leur permettant, après trois années, d'exercer dans les meilleures conditions le métier qu'ils ou elles ont choisi. Chargée d'une mission publique, notre école met de nombreux moyens en oeuvre pour assurer aux étudiant-e-s qui optent pour une de nos filières un parcours professionnalisant répondant aux besoins de la société de demain et aux employeurs potentiels. En lien avec les associations professionnelles, avec qui nous allons encore intensifier nos relations

durant les prochaines années, nous pouvons ainsi garantir une adéquation entre notre enseignement et les besoins du marché. Si un parcours HES permet de terminer son Bachelor en trois ans et d'entrer dans la vie active, notre participation à la formation est complétée par l'organisation de Masters en collaboration avec d'autres institutions HES. De même, nous proposons plusieurs possibilités de perfectionnement.

Spécialisation

Conformément à sa mission, hepia développe aussi de nombreux projets de recherche et réalise des prestations techniques et scientifiques pour des tiers. Les métiers de la terre, de la nature et du paysage trouvent en effet dans ce cadre un site parti-



culièrement propice au développement de l'esprit critique des enseignants et des élèves. La recherche appliquée est extrêmement intéressante pour nos étudiant-e-s car ils ou elles seront confronté-e-s durant leur cursus à des problématiques réelles, avec des défis techniques et scientifiques,

parfois avec des contraintes financières et des délais à respecter. La préparation à la vie active, la stimulation à rechercher des solutions originales en rapport avec les besoins de la société dans un cadre de haute technologique, voilà finalement ce que nous voulons apporter à nos étudiant-e-s.

Yves Leuzinger
directeur

Hes·SO GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

L'avenir est à créer

h e p i a

Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

Notre CENTENAIRE ACL

18 - 19 septembre 2010

Chers Membres et Amis,

Les préparatifs de notre Fête sont bien engagés, même après quelques vicissitudes et complications, la principale étant le changement de la date de la manifestation.

En effet, la date définitive a dû être repoussée au Jeûne Fédéral 2010, soit les 18 et 19 septembre.

Le personnel de l'Etat de Genève a obtenu des améliorations de son statut, lequel octroie un week-end prolongé aux employés de l'Ecole, ce qui fait que tous les élèves seront absents du Centre Horticole pendant le Jeûne Genevois. Or il paraissait nécessaire et évident au Comité d'Organisation du CENTENAIRE ACL de préparer une manifestation offrant une présentation animée de l'Ecole d'Horticulture, représentative et vivante de la formation dispensée, ceci afin que l'éventail de ses activités puisse être visité par les participants à notre fête.

Le Centre Horticole organise donc le 18 septembre 2010 sa journée

«PORTES OUVERTES» et nous avons souhaité profiter et faire profiter nos membres de cette opportunité.

Ainsi, l'organisation de notre fête mettra l'accent sur l'aspect horticole pour la journée du samedi, avec une commémoration officielle sur le site de Châtelaine, et une soirée récréative conviviale.

La journée de dimanche rassemblera tous les participants en une fête de retrouvailles, de partage, d'amitié et d'hommages à tous ceux pour qui l'horticulture a offert une passion personnelle ou publique, à tous ceux qui ont offert leurs connaissances et leur passion à l'horticulture.

Les facilités technologiques d'aujourd'hui nous permettront de présenter, commenter, nous souvenir de nos meilleurs et pittoresques moments et amitiés que notre temps d'apprentissage nous a laissé vivre et apprécier. Pour ce faire, nous vous proposons d'ores et déjà de rassembler vos précieux documents que vous souhaiteriez partager pendant notre ren-

contre. Dans cette perspective et avec précaution, le Comité d'Organisation se mettra à la tâche d'organiser et de préserver tout ce que vous nous soumettez.

Nous espérons que nos intentions et l'organisation de ces festivités vous invitent à réserver ce week-end du Jeûne Fédéral 2010 et que notre prochaine assemblée générale

du 21 mars 2009 vous permettra de préparer les retrouvailles de vos promotions et de vos amis pour notre fête du CENTENAIRE.

Hermann Gubler
Président du Comité
d'Organisation du
CENTENAIRE ACL



CENTENAIRE
1910 - 2010

acl.centenaire@bluewin.ch

Cette assemblée générale s'est déroulée le 25 avril 2008 à l'Arboretum du vallon de l'Aubonne.

M. Wigger, Président central, ouvre la séance puis passe la parole à Pierre-André Monachon, président de la section Vaud, Valais et Fribourg. Ce dernier salue l'auditoire et évoque les bons souvenirs de l'AG07 à Lugano. Il relève aussi le travail de M. Dégletagne, responsable de l'Arboretum où se déroule notre réunion, et de M. Emery, organisateur des activités pour les accompagnants. Il salue la présence des délégués de l'association des anciens du Breuil et les remercie encore de l'invitation à leur AG à laquelle Hermann Gubler et lui-même ont assisté à Nîmes. Pour mémoire, notre association s'est rapprochée des anciens du Breuil en 1992 et, auparavant, des anciens de Gembloux (Belgique) en 1976.

M. Wigger salue la présence de MM.

- * Lucas Luisoni, Directeur de l'école d'ingénieurs de Lullier
- * Pierre Ronget, Directeur du centre de formation professionnelle de Lullier
- * Jean-Jacques Roch, Président et
- * Jean-Paul Dégletagne, res-

pensible de l'Arboretum du vallon de l'Aubonne

- * André Picart, Président des anciens de l'école du Breuil à Paris et
- * Jean-Pierre Brunier des anciens du Breuil.

Il mentionne les personnalités excusées:

Madame Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département de la formation et de la jeunesse du canton de Vaud; MM. Charles Beer, Conseiller d'Etat, Président du Département de l'instruction publique du canton de Genève; Daniel Pilly, Directeur général de l'enseignement secondaire post-obligatoire du canton de Genève; François Decarroux, Directeur général des écoles d'ingénieurs du canton de Genève; Conrad Briquet, Directeur de l'école d'ingénieurs HES de Changins; Antoine Berger, Président de *Jardin-Suisse*; Stéphane Krebs, Président de *Jardin-Suisse* Vaud; Luc Revilliod, Maire de Jussy; Damien Romanens, Président de l'ARMH; Jean-Luc Pasquier du journal «L'horticulteur» et Madame Dominique Seingre Passaquay du journal «der Gartenbau». 65 autres membres sont excusés.

En ouverture de son rapport du président central, Andreas Wigger remercie la section Vaud, Valais et Fribourg ainsi que les représentants de l'Association de l'Arboretum du vallon de l'Aubonne pour l'organisation de cette assemblée générale, dont le thème est: l'ACL en marche.

Un statut désormais précis

Beaucoup de chantiers sont en cours, ce qui entraîne un travail abondant pour le comité qui s'est réuni à 8 reprises durant l'année écoulée. L'un des thèmes présentés lors de notre AG07, à savoir l'organisation des cours de brevets et maîtrises est tombée à l'eau du fait que, juridiquement, les ACL ne sont pas considérés comme une association professionnelle, par conséquent donc privée de subside, éléments indispensables à l'organisation de tels cours. Ainsi, nous avons désormais la certitude de ne pas être une association professionnelle mais tout simplement une amicale, ce qui nous permet d'orienter nos activités dans une direction bien précise: d'une part, nous pouvons être prestataires de services par le biais de notre site Internet et d'autre part, nous élargirons notre partenariat avec le Centre de Lullier pour l'organisation de conférences, cours de formation continue, bourse de stages et d'emplois, développement de projets en commun.

De notre point de vue, une intensification des rapports avec notre Maison-Mère (le Centre de Lullier) serait souhaitable.

Les démarches pour l'organisation des cours de maîtrise, après notre AG07, furent gourmandes en énergie et en temps, si bien que nous avons pris du retard pour les deux autres grands chantiers que nous souhaitons mener à bien, à savoir:

La refonte de notre association: une assemblée des délégués extraordinaire au mois de mai abordera ce sujet.

L'organisation du centenaire de notre association pour 2010.

Si en 2007 les ACL avaient organisé des CP d'une seule journée, cette année, et grâce à la collaboration avec *Jardin-Suisse* et **l'Association romande des Maîtres horticulteurs**, nous avons pu mettre sur pied des CP de deux jours ainsi qu'une journée sur le terrain prévue pour mai.

Pour terminer, le Président central remercie MM. Luisoni et Ronget pour les efforts consentis durant l'année écoulée en faveur de notre association. Il associe également à ces remerciements le comité de l'association de l'Arboretum du vallon de l'Aubonne, les délégués du Breuil, les membres du comité central et plus particulièrement les époux Schneider, les Présidents

des sections et enfin tous ceux qui œuvrent pour notre association ou qui sont présents aujourd'hui dans cet auditoire.

Pour sa part, Jean Schneider, trésorier, rappelle que l'association compte à ce jour 593 membres. Le montant des rétrocessions est de 300.- annuels pour les petites sections et de 5.- par membre pour les grandes sections.

Il rend attentive l'assistance sur le fait que chaque paiement effectué par le biais d'un bulletin de versement postal est grevé de CHF 1,60

(prélevés par la poste).

Pour 2009, un compte «Formation continue» sera créé et sera bien entendu uniquement affecté à la gestion financière des cours de perfectionnement.

En groupant certains comptes parfois déficitaires, il sera possible de revenir dans des chiffres positifs.

Les rapports du Président, du trésorier et des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité.

Au bilan 2007

Actif

Le total des actifs se monte à:	109'111,51
CCP	26'931,47
UBS Cotisations	25'125,50
UBS Fonds du Centenaire	17'495,71
UBS Fonds du Cinquantième	23'447,58
BCG Compte	5'857,65
Actifs transitoires	253,60
Livres du Conservatoire	10'000,00

Passif

Le total du passif se monte à:	109'111,51
Passifs transitoires	1'920,00
Transitoires cotisations 2008	8'250,00
Provisions Fonds Cinquantième	23'447,58
Conservatoire horticole	10'000,00
Capital provisoire	65'493,93

Au compte de pertes et profits 2007

Le montant global est de:	26'818,30
Charges	
Rétrocessions aux sections	3'505,00
Brochure annuelle AG	3'830,00
Frais délégations diverses	898,65
Frais Assemblée générale Lugano	6'575,50
Frais promotions	100,00
Frais comité central	2'066,10
Frais administratifs	3'750,00
Frais généraux	2'054,10
Frais poste et banque	474,05
Frais timbres/expédition	638,70
Frais Internet	2'926,20
Produits	
Vente des brochures	135,00
Cotisations 2007	23'890,00
Cours de perfectionnement 2007	1'409,90
Intérêts postaux et bancaires	193,25
Déficit de l'exercice	1'197,15

Si une personne s'intéresse à la gestion du site Internet, elle est la bienvenue et naturellement rémunérée pour cela. M. Morel rappelle que le fonds du 50e finance les stages éventuels et que les intérêts du fonds du 100e sont consacrés à l'achat de livres.

Budget 2008

Aux entrées		Frais de	
Cotisations	24'000,00	délégations diverses	700,00
Intérêts divers	200,00	Frais de	
Encaissement AG	1'500,00	comité central	2'000,00
Déficit prévisible	700,00	Frais AG	3'500,00
		Prix promotions	100,00
Aux sorties		Frais poste/banque	500,00
Frais généraux	2'100,00	Frais site Internet	3'000,00
Frais administratifs	3'500,00	Edition brochure AG	4'000,00
Rétrocessions aux sections	3'500,00	Frais d'expédition	700,00
Frais assemblée des délégués	1'200,00	Achat matériel (ordinateur, écran)	1'600,00
		Sommes égales	26'400,00

Le budget est accepté à l'unanimité

Assemblée générale 2009:

La section de Zürich devrait organiser l'AG. Nous attendons la confirmation de Martin Meier et Max Schwarz.

Le Centième

Hermann Gubler, Président du Comité d'Organisation du 100^{ème}, prend la parole:

«Nous sommes vieux!» notre association aura 100 ans en 2010. Voulons-nous marquer cette date d'une pierre blanche de manière à honorer dignement nos prédécesseurs? Il passe alors en revue tout le descriptif qu'il a réfléchi, pensé et mis en images.

M. Künzi demande: quelle importance et quel public voulons-nous toucher par cette manifestation? Hermann Gubler rappelle que dans l'horticulture suisse, beaucoup de responsables ont fréquenté l'école d'horticulture. Cet anniversaire qui se veut «de créneau» dans un premier temps, sera vite élargi à un cercle, un auditoire plus large.

M. Curdy note qu'il s'agit du centenaire des 100 années passées, mais qu'adviendra-t-il des 100 années futures? Pour adhérer pleinement au projet, il faudrait rendre compte du futur de notre profession.

M. Gallay pense que le Comité d'Organisation devrait être appuyé par des «penseurs» pour diriger puis affiner la finalité de cette manifestation.

M. Schwarz relève qu'il faudrait aller jusqu'à la TV. La SRG est demandeuse de sujets «bon marché» et traitant de questions interculturelles (des deux côtés de la fameuse barrière): ce genre de thèmes favoriserait également la compréhension entre les 2 communautés.

M. Butty remarque qu'il faudrait contacter des expatriés pour animer cette journée. Et il ne faudrait pas oublier la formation professionnelle, qui devrait être mise en exergue: pour cela, il suggère de contacter *Jardin-Suisse* et les écoles jumelées à notre association.

M. Schneider compte sur tous pour mener à bien cette entreprise.

Pour conclure, Hermann Gubler note que nous devons définir l'ampleur que nous voulons donner à cette manifestation, et prendre en compte le nombre de membres qui voudront s'investir dans cette Fête. Au vote, la grande majorité de l'auditoire donne son aval au projet présenté par Hermann Gubler.

Nouvelle structure des ACL

Pierre-André Monachon relève que, par rapport aux éléments présentés lors de l'AG07, il ne reste que cinq commissions à pourvoir (les ACL ayant été écartés du projet cours de maîtrise). L'une de ces commissions est bien entendu l'organisa-

tion du centenaire de notre association qui retiendra l'essentiel de nos forces. Dans cette optique, nous devons solliciter non seulement les membres ACL mais plus largement les personnes qui ont fréquenté le CL et aussi les professionnels de nos métiers de l'horticulture.

Cours de perfectionnement 2008 et 2009

Pour cette année 2008, les CP ont été organisés conjointement avec *Jardin-Suisse* et l'ARMH. *Jardin-Suisse* souhaiterait participer à l'avenir à nos cours de perfectionnement.

Pour 2009, les dates arrêtées sont les 30 et 31 janvier. Les thèmes de ces cours ne sont pas encore définis.

Fonds du cinquantenaire, conservatoire horticole

Pour le fonds du cinquantenaire, une demande a été formulée: le comité a répondu positivement à la sollicitation de Mlle Raffini. M. Morel souligne qu'il n'y a pas eu d'achats l'année dernière et que l'on pourrait mettre davantage en valeur notre collection du conservatoire en épurant la masse d'ouvrages de notre collection. Un local est mis à notre disposition, hélas, il est encore occupé.

Rapport des sections

BS: M. Schönholzer lit la lettre du Président Payot rapportant que le

17 septembre dernier, 12 personnes se sont rassemblées pour une visite du jardin botanique et de la vieille ville de Porrentruy. Un repas a clos cette journée.

BE: M. Künzi (Président/secrétaire, tout à la fois) relève que la section compte 25 membres et qu'il n'a malheureusement pas eu le temps d'organiser d'activités l'année passée. Quelque chose se prépare pour 2008. Une proposition pour le 100^{ème} serait que les sections créent un jardin particulier (stand).

NE: M. Schmutz nous apprend qu'il n'y a pas eu d'activités en 2007. Le comité se reforme, avec comme secrétaire / trésorier M. Frédéric Gaillet.

ZH: M. Meier note que l'AG 2007 s'est tenue en mars. En mai, une sortie à Osterfingen dans le canton de Schaffouse et en Allemagne voisine a été organisée dans le but d'observer des plantes rares dans notre pays. Cette année, l'AG s'est déroulée en février, forte de 15 membres qui ont pu visionner un film et prendre un repas en commun. La visite de l'établissement de production de mottes et plantons de M. Schwarz est prévue.

VD, VS, FR: M. Monachon précise que l'AG s'est tenue le 23 juin 2007 à Yverne dans les murs de l'entreprise Crousaz devant 25 personnes qui n'ont pas approuvé les comptes. Le nouveau trésorier doit remettre la comptabilité en

ordre. Un repas a clos cette journée. A noter que 5 membres quittent la section pour rejoindre celle de Neuchâtel. Pour 2008, l'AG se tiendra dans le Nord vaudois, chez les frères Stoll, maraîchers. Le 24 mai se tiendra la seconde partie des CP07 dans la région d'Aubonne. En automne, une poya en terre fribourgeoise est agencée.

TI: M. Castellazzi, absent, a fait parvenir un courriel à Mme Schneider précisant qu'après l'AG07 il n'y a pas eu d'activités de section, mais que 5 nouvelles inscriptions à notre association ont été enregistrées, conséquence directe de ces belles journées du mois d'avril.

GE: M. Pratolini nous apprend que la seule activité de l'année a été l'AG de décembre, ponctuée par la présentation d'un diaporama de Jean Schneider sur la diversité des formes et des structures des arbres. Les 19 personnes présentes ont cassé, comme il se doit, la marmite de l'Escalade. La section compte 172 membres.

Divers et propositions individuelles

M. Butty nous apprend qu'il fait partie du comité central de *Jardin-Suisse*. Concernant la publication «Horticulture romande» qui recherche un nouveau nom, il se demande s'il n'y aurait pas de synergie possible avec la RHS ? M. Loup estime que nous n'évo-

quons pas suffisamment le canton de Neuchâtel et son école professionnelle dans l'organisation de manifestations (cf. brevets ou divers).

M. Antoine Blanger nous parle d'une thématique sur la rose et d'une production en collaboration avec les postes pour le 100^{ème} de notre association.

M. Gubler rappelle que la RHS a été éditée par les professeurs de l'école d'horticulture et qu'à ce titre, le nom est propriété des ACL. Une réflexion doit être tenue pour savoir si nous pouvons associer ce nom à celui de la revue de *Jardin-Suisse*.

Adresse du comité d'organisation du 100^{ème} des ACL:

acl.centenaire@bluewin.ch

M. Guillot répète que le site web est cher et qu'il y a beaucoup de lacunes, les mises à jour doivent être plus sérieuses.

M. Roch Président de l'association de l'Arboretum du vallon de l'Aubonne, remercie le CL pour sa collaboration au bon fonctionnement de l'Arboretum. Il rappelle que celui-ci fêtera ses 40 ans cette année et que dans le cadre des manifestations marquant cet anniversaire, un suivi scientifique ayant rapport aux phénomènes liés au réchauffement climatique sera planifié.

M. Schneider propose que les sections alémaniques proposent 2 candidats au comité lors de l'AG2009.

Informations de la Direction CEPL et de l'EIL

Pierre Ronget accepte avec plaisir la demande ACL d'organiser les festivités de leur 100^{ème} sur le site du CL. Il lance un appel aux entrepreneurs pour améliorer l'offre de stages pour les 3^{èmes} et 4^{èmes} années du CEPL. Il prie en outre les membres, plus particulièrement les alémaniques, de faire l'éloge du CL.

M. Luisoni nous apprend que les HESSO vont intensifier leurs liaisons avec les métiers de la

terre pour faire face aux défis permanents que les implications de l'homme induisent pour la nature. M. Picart se réjouit par avance de la présence des Anciens du Breuil aux festivités organisées pour le 100^{ème} de notre association.

Suit l'évocation de l'honorariat des membres ayant 25 et 50 ans de présence dans notre association. Membres d'honneur: MM. Girardet et Schmutz.

L'assemblée a été levée à 13h15.

Autres décisions statutaires

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2007 à Lugano, publié dans la brochure annuelle, est accepté à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs

Léandre Guillot, après contrôle, relève l'exactitude et la bonne tenue des pièces présentées. Il remarque toutefois que le prix des envois ainsi que la gestion du site Internet sont trop élevés. Pourquoi ne pas confier la gestion du site à un membre ACL ? En outre, le montant dépensé lors de l'AG07 est exceptionnellement élevé.

Election du comité central:

Le comité se compose de:
Président: Andreas Wigger
Vice-Président: Hermann Gubler
Trésorier: Jean Schneider

Secrétaire: Stéphane Pratolini.
Membres: Alexandre Guénot, Christian Louis, Pierre-André Monachon, Nicolas Pradervand.

Le comité est réélu à l'unanimité.

Election des vérificateurs aux comptes:

MM. Frédéric Gaillet, Alain Rairoux. Suppléant, M. André Loup.

Ils nous ont quitté

Une minute de silence est observée à la mémoire de nos membres décédés durant l'année passée.

Il s'agit de:

Jean Beyeler (volée 31-34)

Jean-Charles Glaus (36-39)

Georges Martin (membre sympathisant)

Louis Mauris (47-50)

Jean Rosselet (31-34) et

Jean Zollinger (40-43).

Pertes et profits 31.12.2008

Charges		Produits	
Retrocessions sections	3'545,00	Cotisations 2007	23'695,00
Frais «Centenaire ACL»	224,50	Boucllement Formation continue	3'473,15
Edition brochures annuelles	5'050,00	Intérêts poste et banques	275,80
Frais délégations diverses	414,40		<hr/>
Frais Assemblée Générale Aubonne	2'580,00		27'443,95
Frais promotions Centre Lullier	150,00		
Frais Comité central	1'586,40		
Frais administratifs	3'250,00		
Frais généraux	3'083,25		
Frais poste et banques ACL	323,45		
Frais exp. Poste et banque «Centenaire ACL»	548,05		
Frais exp. circulaires - timbres	1'327,15		
Frais Internet	2'809,60		
Boucllement positif	2'552,15		
	<hr/>		
	27'443,95		

Bilan au 31.12.2008

Total des actifs		Total des passifs	
Poste CCP ACL	18'521,07	Passifs transitoires	350,00
Poste CCP «Centenaire» ACL	5'196,30	Fonds formation continue	15'000,00
UBS Cotisations	26'142,00	Bibl. conservatoire horticole	10'000,00
UBS Fonds Centenaire	17'595,46	Capital	91'493,66
UBS Fonds Cinquantième	23'581,18		<hr/>
BCG Formation continue	15'066,35		116'843,66
Actifs transitoires	741,20		
Bibl. conservatoire horticole	10'000,00		
	<hr/>		
	116'843,66		

Budget 2009 - préparation du «CENTENAIRE ACL»

Charges		Produits	
Retrocessions sections	3'500,00	Cotisations	23'500,00
Edition brochure annuelle	5'000,00	Intérêts poste - banques	300,00
Frais du «Centenaire» ACL (circulaires, etc.)	2'000,00	Encaissement A.G.	2'000,00
Délégations divers (délégués, etc.)	600,00		<hr/>
Assemblée générale à Soleure	4'500,00	Déficit prévisible	3'950,00
Frais promotions Lullier	200,00		<hr/>
Frais comité central	1'800,00		29'750,00
Frais généraux ACL + «Centenaire»	3'000,00		
Frais administratifs + «Centenaire»	4'000,00		
Frais Poste / Banques	350,00		
Frais poste expédition ACL + «Centenaire»	2'000,00		
Frais Internet et site	2'800,00		
	<hr/>		
	29'750,00		

Le Trésorier
J. Schneider

4 février 2009

Gubler Hermann Vice-Président	Case postale 1250 - 1260 Nyon 022 361 03 64 - téléphone / fax 079 664 44 38 - natel gubler.h@bluewin.ch
Guenot Alexandre	Rte de Martigny 71 - 1926 Fully 027 746 13 91 - tél professionnel 027 746 40 36 - tél privé 079 743 03 86 - natel alexandre.guenot@granges.ch
Louis Christian	51A, Ch. du Bois des Arts 1226 Thônex 022 346 59 57 - tél privé 022 418 40 01 - fax 079 433 97 24 - natel christian.louis@bluewin.ch
Monachon Pierre-André	Rte de Vullierens - 1124 Gollion 021 315 57 62 - tél professionnel 021 861 31 40 - tél privé 078 661 16 09 - natel pierre-andre.monachon@lausanne.ch pmonachon@swissonline.ch
Pradervand Nicolas	1274 Signy 022 362 67 66 - téléphone / fax 078 607 45 26 - natel nicolas.pradervand@orangemail.ch
Pratolini Stéphane Secrétaire	19 Ch. des Vidollets - 1214 Vernier 022 341 35 86 - téléphone / fax 079 451 93 61 - natel pratol@bluewin.ch
Schneider Jean Trésorier	4, Ch. de la Rétuelle - 1252 Meinier 022 752 37 19 - téléphone / fax h-m.schneider@bluewin.ch
Wigger Andreas Président	31, Ch. des Vignes - 1213 Petit-Lancy 022 792 60 33 - tél privé 022 759 94 28 - tél professionnel 079 379 70 27 - natel andreas.wigger@etat.ge.ch andreas.wigger@bluewin.ch
Madame et Monsieur Schneider-Kooiman Jean Fichier d'adresses	4, Ch. de la Rétuelle - 1252 Meinier 022 752 37 19 - téléphone / fax h-m.schneider@bluewin.ch

Payot Maurice
Président



Moosweg 6
 4312 Magden
 mpayot@bluewin.ch

061 841 15 21 tél
 061 843 95 82 fax

Künzi Harry
Président



Heggidorn 61 a
 3202 Frauenkappelen
 hkuenzi@heggidorn.ch

031 754 10 20 tél privé
 031 751 10 21 fax
 031 754 10 22 tél prof

Pratolini Stéphane
Président



19 Ch. des Vidollets
 1214 Vernier
 pratol@bluewin.ch

022 341 35 86 tél/fax

Schmutz Francis
Président



37, Rte Principale
 1786 Sugiez
 francisschmutz@hotmail.com

026 673 14 06 tél
 079 323 25 30 natel

Gianoni Fabrizio
Président



Rustico Pedroli
 6656 Golino
 info@aqva.ch

091 743 07 76 tél
 091 743 07 02 fax
 079 698 02 18 natel

Monachon Pierre-André
Président



Rte de Vullierens
 1124 Gollion
 pierre-andre.monachon@lausanne.ch
 pmonachon@swissonline.ch

021 315 57 62 tél prof
 021 315 57 99 fax
 079 477 09 94 natel

Hauenstein Fritz
Président



Landstrasse 31
 8197 Rafz
 f.hauenstein@hauenstein-rafz.ch

044 869 15 10 tél privé
 044 879 11 88 fax
 044 879 11 01 tél prof

Meier Martin
Délégué



Stöcklisrainstrasse 7B
 4654 Lostorf
 sylvia015@swissonline.ch

062 298 02 42 tél

